

DECLARATION FSU – CTSD 62–

24 mars 2016



Nous remercions une nouvelle fois les services de l'inspection académique pour les documents fournis bien à l'avance, dans des formats éditables, pour la qualité des échanges en groupe de travail et les décisions qui actent nos interventions.

Pour autant, nous déplorons que les TRMD de chaque collège ne nous soient pas communiqués en vue de la tenue de cette instance, laquelle ne peut donc examiner finement les choix locaux opérés dans le cadre de la dotation départementale, avec leurs conséquences en termes de supports. Il nous paraît surprenant que la première année de mise en œuvre de la réforme du collège ne soit pas l'occasion pour l'Institution de défendre concrètement la « marge d'autonomie accrue » tant vantée depuis 2 ans et ses effets supposées bénéfiques pour les élèves ... Des effets si bénéfiques que nos collègues, en collège, sont nombreux à subir des injonctions qui contreviennent aux textes sur le LSU et le DNB, injonctions qui visent à peser sur leur mission statutaire d'évaluateur, et à assurer au local des taux de réussite au-delà de toute les espérances. Quitte à rendre illisibles les bilans périodiques, et à affaiblir le caractère national de l'examen.

En ce qui concerne la préparation de rentrée dans les collèges et les SEGPA du département, l'an II de la réforme se traduit d'abord par une baisse de la dotation départementale, après les fastes de DGH abondées l'an dernier pour tenter de calmer la contestation. Et ceci, alors même que le marketing ministérielle promeut l'augmentation de la dotation à disposition à raison d'un quart d'heure en plus par division ...

La perte de 613 H dégrade mécaniquement la situation des supports :

- aucun EPLE ne se voit doté d'une division supplémentaire, alors qu'il y en avait 4 pour la rentrée 2016 : on renvoie au local la responsabilité et le financement de l'allègement des effectifs par classe. Nous espérons au moins que des consignes n'ont pas été données aux chefs d'établissement afin qu'ils/elles ne proposent pas de TRMD finançant des divisions supplémentaires sur la dotation à disposition.

- le solde des suppressions/créations de postes reste négatif (-18), et s'il diminue les suppressions sont directement la conséquence des grilles horaires du 19 mai 2015 : en 2 ans, la technologie perd 12 postes et l'allemand 10.

- « l'accompagnement » des territoires « les plus fragiles » sert d'abord à justifier des redéploiements en REP/REP+ (60% des créations pour 33% des EPLE) au détriment de l'ensemble des collèges ordinaires, dont bon nombre sont marqués par les inégalités socio-économiques.

Pour le service social, la publication de la circulaire hier, entérine la disparition des AS des établissements sans Ulis, Segpa, ou internat ... Où est alors la priorité du social dans la politique de l'EP ? Quels responsables assumeront auprès des parents et équipes cet abandon des élèves en difficultés dans ces établissements ?

Dans le Pas-de-Calais comme dans l'ensemble de l'Académie, l'Education Prioritaire ne doit pas être réduite à la vitrine d'une refondation qui a fait long feu.

- Le nombre d'heures effectuées en complément de service augmente de manière sensible : +19.6% de manière globale, + 25.6% rien que pour l'allemand, et + 7.9% pour la technologie. La FSU s'est toujours opposée à la création de postes avec compléments de service, car cela revient à pérenniser la dégradation des conditions de travail et à créer des postes de seconde zone.

- En ce qui concerne les blocs de moyens provisoires, on ne sait comment ils seront pourvus, sinon par le recours massif aux contractuels, puisque la crise de recrutement qui n'est toujours pas enrayerée en cette fin de mandature. Toujours en lien avec la réforme, les BMP en Sciences physiques augmentent de 86%, en espagnol de 26%.

Concernant en particulier les SEGPA et ULIS, nous prenons acte de la création de 2 ULIS supplémentaires. Pour autant, il ne semble pas y avoir de créations de postes correspondant. Pour les SEGPA, le solde est de moins un poste et nous nous interrogeons fortement sur la suppression d'un poste entier de PE spécialisé partant à la retraite, et remplacé par des compléments de service alors que les besoins sont suffisants pour conserver le poste de PE spécialisé. De plus, le fait que cette suppression proposée par le chef d'établissement puisse être validée nous fait craindre pour l'avenir des postes des PE spécialisés en SEGPA : les départs à la retraite des PE spécialisés en SEGPA vont-ils enclencher les suppressions de postes en SEGPA sur simple proposition des chefs d'établissement ? Les DHG fléchées SEGPA sont-elles en train de s'effriter insidieusement ?

La FSU n'a pourtant pas cessé ces dernières années d'alerter l'institution en pointant les difficultés grandissantes que connaît l'Éducation Nationale, difficultés que cette réforme du collège n'aura fait qu'accentuer.